

La poursuite d'études post BTSA GPN

Poursuite d'études post BTSA GPN au Cégep de St Félicien au Québec



Il existe également une possibilité unique en Europe pour les étudiants qui souhaitent ensuite poursuivre leurs études au Québec. Avec le Cégep de St Félicien près du lac St Jean, il est possible de préparer après un BTSA GPN suivi et réussi aux Barres; un DEC (Diplôme d'Etudes Collégiales équivalent à un diplôme d'IUT) intitulé « Techniques du milieu naturel » en 2 ans au lieu de 3.

Pendant leur scolarité, les étudiants ayant manifesté dès la première année de BTSA et dans leur lettre de motivation pour entrer aux Barres leur intention de poursuivre leurs études au Cégep de St Félicien, seront préparés à leur départ en lien étroit avec le Cégep pendant leur séjour aux Barres. Il est recommandé que le stage de BTSA à la fin de la première année, soit réalisé au Québec pour avoir une meilleure approche ou une meilleure connaissance de la société canadienne.

Une convention (ou entente) signée entre les deux établissements partenaires précise les modules pour lesquels des équivalences sont données.

Quatre domaines de spécialité pourront être abordés :

Aménagement de la ressource forestière : Pour assurer une meilleure utilisation de la forêt, contribuer à sa croissance et à sa protection pour les générations actuelles et futures.

Aménagement de la faune : Pour assurer la gestion des populations fauniques, améliorer la qualité de leurs habitats, participer à leur aménagement, à la mise en valeur et à la protection pour les générations actuelles et futures.

Protection de l'environnement : Pour évaluer le degré de détérioration d'un milieu, proposer des mesures de décontamination et de gestion des matières résiduelles, proposer des mesures d'évaluation, remettre les sites en bon état pour les générations actuelles et futures.

Aménagement et interprétation du patrimoine naturel (écotourisme) : Communiquer ta passion de la découverte, développer du matériel d'animation, concevoir et animer des activités d'interprétation, aménager des infrastructures écotouristiques pour les générations actuelles et futures.



Des atouts

Les étudiants Français inscrits au Cégep pourront avoir de grandes facilités pour obtenir ensuite un permis de travail y compris pendant leurs études si ils souhaitent travailler durant les vacances ou les week-end. Ces formations sont très pourvoyeuses d'emplois au Québec, particulièrement dans les domaines de la protection de l'environnement ainsi que de l'aménagement de la ressource forestière.

Les démarches administratives :

Les démarches administratives auprès des autorités canadiennes et québécoises peuvent prendre jusqu'à 3 mois au total.

- ❶ Effectuer une demande d'admission et être admis au Cégep.
Faire sa demande en ligne sur : www.srasl.qc.ca
- ❷ Obtenir le Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) auprès des autorités québécoises
- ❸ Fournir ses données biométriques (empreintes digitales et photos).
Cela oblige à un déplacement à l'Ambassade du Canada à Paris.
- ❹ Obtenir le permis d'études auprès des autorités canadiennes.

Toutes ces démarches sont à faire en ligne. Elles sont toutes payantes.

Les coûts :

- ☑ Billet d'avion, transport
- ☑ Frais d'inscription : 350 euros (dont 65 euros pour les données biométriques)
- ☑ Frais le 1er mois : 1500 euros environ
(installation, livres, vêtements adaptés, nourriture, frais afférents au Cégep)
- ☑ Frais par mois (10 mois) : 500 euros environs pour le logement, la nourriture, divers (transport, laverie, vêtements, divertissements)

Conditions d'admission :

- Avoir la nationalité française
- Avoir son BTSA
- Avoir de bons résultats en français
- Etre recommandé par son lycée
- Etre admis au Cégep



Avantages spécifiques :

- Exemption des frais de scolarité
- Gratuité de la sécurité sociale au Québec
- Permis de travail hors-campus